

La construction de l'interlocutrice absente en amie chez Mlle Poulain de Nogent

La lettre d'amitié, au sein de laquelle règne la « communion entre les âmes, sans médiation et sans stratégie¹ », autorise une liberté d'expression sans précédent pour les femmes à l'époque des Lumières. Par le biais de cette « heureuse échappatoire aux conventions et interdits du commerce social ordinaire² », pour reprendre les mots de Brigitte Diaz, les femmes se construisent un microcosme d'encre et de papier, berceau de la découverte et du dévoilement de soi. L'amitié que les moralistes considèrent comme une vertu au dix-huitième siècle³ se fonde sur une confiance réciproque et totale qui favorise ce que Claude Bidart appelle « la révélation de son "vrai moi"⁴ ». Bien que le sujet de l'amitié ait inspiré à Louis-Sylvestre de Sacy un *Traité de l'amitié* (1703), à Dupuy La Chappelle des *Réflexions sur l'amitié* (1728), à la marquise de Lambert un *Traité de l'amitié* (1732), au marquis de Caraccioli *Les Caractères de l'amitié* (1760) et à Mme Thiroux d'Arconville l'essai *De l'amitié* (1761), ce lien d'affection, qui selon Anne Vincent-Buffault est destitué par l'amour au dix-huitième siècle parce qu'il « se heurte à la vanité des hommes et à l'instinct maternel⁵ », retient peu l'attention des romanciers et des romancières des Lumières et encore moins celui de la critique contemporaine qui considère encore que « nulle œuvre d'art, nul spectacle, nul grand roman ne se bâtit sur la seule amitié⁶. » Les lieux communs sur les femmes tels que l'envie, la jalousie et l'indiscrétion ont participé à dévaluer l'amitié entre femmes, comme le fait remarquer Anne Vincent-Buffault dans *Une Histoire de l'amitié* (2010). L'amitié motive néanmoins l'écriture dans les romans épistolaires monophoniques d'au moins deux femmes auteurs célèbres : Marie-Jeanne Riccoboni et Isabelle de Charrière. Au cœur des *Lettres de milady Juliette Catesby à milady Henriette Campley, son*

¹ Catherine Cusset, « La lettre ou l'utopie de l'amitié : le cas de Sophie Cottin (1770-1807) », 1996, p. 134.

² Brigitte Diaz, « L'épistolaire et la connivence féminine : lettres de Manon Philipon aux sœurs Cannet (1767-1780) », 1996, p. 142.

³ Frédérick Gerson, *L'amitié au XVIII^e siècle*, 1974, p. 113.

⁴ Claude Bidart, *L'Amitié. Un lien social*, Paris, 1997, p. 377.

⁵ Anne Vincent-Buffault, *Une histoire de l'amitié*, 2010, p. 131.

⁶ Maurice Daumas, *Des trésors d'amitié. De la Renaissance aux Lumières*, p. 6. Tandis que les études sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historiques sur l'amitié sont plus nombreuses, celles qui traitent de ce lien d'affection en littérature sont rares et se limitent aux ouvrages de Frédérick Gerson (1974) et d'Eirik Fauskevåg (2008).

amie (1759), des *Lettres de mistriss Henley* (1784) et des *Lettres écrites de Lausanne* (1785), l'entraide, la complicité et la convivialité conditionnent le rapport des héroïnes à l'écriture. Celle qui écrit non plus pour se soumettre, pour acquiescer ni pour implorer, mais plutôt pour se révéler telle qu'elle est et pour nourrir un lien de solidarité durable, apprend à mieux se connaître, à s'estimer et à faire confiance à son jugement. Alors que l'amour-passion qu'exalte le genre sentimental réduit l'instance narrative féminine à son habituelle position de victime, l'amitié entre femmes fait valoir l'entraide et la franchise, mais aussi l'égalité que Diderot considère fondamentale au lien d'amitié : « l'égalité doit se trouver de part et d'autre⁷ », soutient-il dans l'*Encyclopédie*.

Outre Marie-Jeanne Riccoboni et Isabelle de Charrière, une autre femme auteur réserve une place de choix à l'amitié dans un recueil de lettres qu'elle publie en 1776 : il s'agit de Mlle Poulain de Nogent. Cette femme de lettres s'intéresse aux genres romanesque et poétique, à l'Histoire et à l'éducation des enfants⁸. On peut supposer que ses *Lettres de Mme la comtesse de La Rivière à Mme la baronne de Neufpont son amie* (1776) publiées chez Froullé⁹ ont connu une réception favorable étant donné que Marie-Antoinette d'Autriche, reine de France et Sophie Frédérique Mathilde de Wurtemberg, princesse d'Orange, puis Reine des Pays-Bas en possédaient toutes deux un exemplaire¹⁰. Parce que Mlle Poulain de Nogent est d'avis que « la vérité des faits donne un droit de préférence sur les Romans¹¹ » et qu'elle défend l'authenticité des *Lettres de Mme la comtesse de la Rivière* (1776) dans la préface et la dédicace¹², on peut se

⁷ Jean Le Rond d'Alembert et Denis Diderot, « amitié », 1980.

⁸ Elle publie : *Anecdotes intéressantes de l'amour conjugal*, [1770] 1786, 1787; *Lettres de Mme la comtesse de La Rivière à Mme la baronne de Neufpont, son amie*, [1776] 1777; *Tableau de la parole ou nouvelle manière d'apprendre à lire aux enfants en jouant*, 1783; *Nouvelle histoire abrégée de l'abbaye de Port-Royal*, 1786; *Poésies diverses*, 1787. Voir également : Isabelle Tremblay, « Mlle Poulain de Nogent », 2014.

⁹ De la Révolution américaine à la géographie de la Russie, en passant par la médecine et la politique en France à l'heure de la Révolution, ce libraire-imprimeur, qui selon Annie Duprat est guillotiné en 1794 (voir : Annie Duprat, « Un réseau de libraires royalistes à Paris sous la Terreur », 2000, p. 45-68.), publie des ouvrages sur toutes sortes de sujet. On note qu'il est en contact avec Thomas Jefferson à qui il fait parvenir des livres (voir : Thomas Jefferson, *Books which mr Froullé is desired to send me*, [1795] 1971.) et qu'il publie des ouvrages du marquis de Condorcet. Outre Mlle Poulain de Nogent, la comtesse de Getnon-Ville publie chez lui un roman : *L'Épouse rare, ou Modèle de douceur, de patience et de constance, anecdote... par Madame la Ctesse de Getnon-Ville* (1789).

¹⁰ Paul Lacroix, *Bibliothèque de la reine Marie-Antoinette au Petit Trianon*, 1863, p. 107 et 116.

Voir également le site suivant pour la réception de Mlle Poulain de Nogent : http://www.womenwriters.nl/index.php/Women_writers%27_networks

¹¹ Mlle Poulain de Nogent, « Préface », *Anecdotes intéressantes de l'amour conjugal*, [1770] 1787, p. 3.

¹² De plus, il faut ajouter que le nom de l'héroïne avant son mariage, Plounai, n'est pas sans lien avec celui de l'auteur, Mlle Poulain de Nogent, et que ses grands-parents portent le nom de Nogent dans le roman.

demander si ce recueil de lettres, qui « [a] eu tant de vogue¹³ » d'après le *Journal littéraire de Nancy* (1787), est bel et bien un roman comme le laissent entendre Richard Frautschi, Angus Martin, Vivienne Mylne, Yves Giraud et Anne-Marie Clin-Lalande qui le considèrent ainsi dans la *Bibliographie du genre romanesque français, 1751-1800* (1977) et dans la *Nouvelle bibliographie du roman épistolaire en France des origines à 1842* (1995), lesquels comptent parmi les seuls ouvrages contemporains à comprendre des références à son œuvre. Mais parce que l'on connaît les ruses et les artifices qu'emploient les auteurs de romans épistolaires pour faire croire à la vérité à l'époque des Lumières, les *Lettres de Mme la comtesse de la Rivière* (1776) seront considérées dans la présente étude comme appartenant au registre de la fiction, et plus précisément au genre épistolaire monophonique.

Séparée de son amie pendant 26 ans, la comtesse de La Rivière lui écrit 186 lettres qui relatent son mariage d'amour, la naissance de ses cinq enfants, la mort de trois d'entre eux et l'éducation de sa fille qu'elle assume grâce à la complicité d'une amie. Alors que la baronne de Neufpont, son interlocutrice, peut sembler absente du roman parce qu'il ne comprend aucune de ses lettres, elle constitue au contraire un élément central du circuit intime qui s'y déploie. Conçues en fonction de l'idée et du souvenir qu'elle garde de son amie, les lettres de la narratrice obéissent aux principes d'un « dialogue virtuel¹⁴ », pour reprendre l'expression de Frédéric Calas. Enchâssée dans le discours de la narratrice, son image donne au regard myope dont feint de se réclamer le texte une autre dimension. Filtre des éléments constitutifs du portrait de la baronne de Neufpont, les lettres de la narratrice comportent de nombreux « pseudo-relais¹⁵ » permettant de rétablir le dialogue tronqué. Ainsi, la forme monophonique que Laurent Versini qualifie de « linéaire¹⁶ » n'a rien d'un soliloque ni ne témoigne d'un échec de la communication. De la main d'une seule femme, les lettres qui composent ce recueil forment un tissu énonciatif où s'enchevêtrent plusieurs discours et où se mêlent deux voix.

¹³ *Journal littéraire de Nancy*, 1787, p. 273.

¹⁴ Frédéric Calas, *Le Roman épistolaire*, [1996] 2007, p. 31-32.

¹⁵ Henri Boyer, « La communication épistolaire comme stratégie romanesque », 1982, p. 38.

¹⁶ Laurent Versini, *Le Roman épistolaire*, 1979, p. 83.

Désigné par le terme de « narrataire¹⁷ » dans l'étude de Gerald Prince, un des rares critiques à s'être penché sur cette notion, le destinataire mis en scène dans le roman épistolaire monophonique, ou « inscrit dans le texte¹⁸ » pour reprendre les mots de Jean Rousset, constitue un sujet d'étude à part entière et non pas « un simple effet de texte¹⁹ ». « Narrataire spécifique²⁰ » aux yeux de Gerald Prince, « allocutaire fictif²¹ » à ceux de Jean-Paul Sanfourche, la lectrice représentée dans les *Lettres de la comtesse de La Rivière* (1776) se construit à travers une série de renvois directs et indirects. Au nombre des renvois directs, on compte le discours rapporté que consigne la paraphrase, le résumé, la citation, et le discours descriptif compris dans les comparaisons et les appellatifs. Comment, au-delà de ce cadre référentiel, l'héroïne représentée à sa table d'écriture fait-elle entendre la voix de l'interlocutrice absente ? Comment la présence de l'amie se manifeste-t-elle à travers les renvois indirects que consigne le discours de réaction ? Comment les questions, les reproches, les recommandations, les félicitations et les bons vœux que formule la narratrice prennent-ils en charge le discours de l'amie absente ? Comment, par le biais d'une seule voix, se tisse une relation affective et se construit une rhétorique amicale ?

Le mode interrogatif, ressort de solidarité

Entièrement suspendu au courrier reçu, le discours de réaction permet d'inférer les propos, la conduite, les actions, le caractère et la situation de l'interlocutrice absente. Au nombre des réactions de la narratrice, on compte l'interrogation. À travers les questions rhétoriques qu'elle pose, investies d'une forte charge émotive, la comtesse de La Rivière laisse deviner qu'elle assimile l'opinion de la baronne de Neufpont sur les rôles d'épouse et de mère à la sienne. Si la narratrice court-circuite l'échange en anticipant la réponse de son amie, c'est que le lien d'amitié qui les lie l'autorise à assumer le soutien de sa confidente. En anticipant l'acquiescement de la baronne de Neufpont à ses peines, elle abolit la distance et le délai qui gouvernent le commerce

¹⁷ Gerald Prince, « Introduction à l'étude du narrataire », p. 178-196.

¹⁸ Jean Rousset, « Le destinataire dans le texte », 1986, p. 24.

¹⁹ Jean-Paul Sanfourche, *Pour une poétique du narrataire dans le roman épistolaire : problèmes posés par une poétique du narrataire* dans *Les liaisons dangereuses* de Choderlos de Laclos et *Le paysan pervers* de Nicolas Rétif de la Bretonne, 1992, p. 91.

²⁰ Gerald Prince, *op. cit.*, p. 182.

²¹ Jean-Paul Sanfourche, *op. cit.*, p. 199.

de lettres et rend le partage et la connivence immédiats. La cohésion qui en résulte s'élève comme un rempart consolateur. Les questions qu'elle pose à son amie lui assurent une complice pour légitimer son opinion sur la vie conjugale et pour se confirmer dans sa conduite : « Je suis grosse de trois mois, et mon mari n'en sait encore rien. Je le lui cache par malice, pour le punir de s'être réjoui de la mort de mes autres enfants. Ne le mérite-t-il pas bien²² ? », écrit la comtesse de La Rivière. À défaut de reprocher ouvertement à son mari son attitude, la narratrice qui fait valoir son point de vue auprès de son amie, dont elle suppose l'appui, se conforte dans son opinion. Elle valide son sentiment en invoquant le soutien de son interlocutrice : « Ne me trouves-tu pas bien à plaindre ? Aurais-je pu croire jamais que mon mari eut été capable de me donner de pareils chagrins ? L'aurais-je cru assez barbare pour bannir de sa présence son propre sang²³ ? » De nature rhétorique, ces questions construisent un microcosme féminin au sein duquel l'entente favorise la défense et l'illustration d'un ordre nouveau. « N'est-il pas vrai, ma belle baronne, qu'une femme qui vit avec son mari, doit toujours se tenir sur ses gardes²⁴ ? », continue de se demander la narratrice. Les questions rhétoriques que pose celle-ci laissent deviner le soutien et l'approbation de son amie. Ensemble, les deux amies dénoncent les injustices qui perdurent au sein de la vie conjugale et du mariage d'amour.

En plus d'avoir en commun une même opinion sur les hommes, la narratrice et sa confidente partagent le même avis sur l'amour maternel. En lui demandant : « n'est-il pas vrai, ma belle Baronne, que tout est conséquent pour une mère en ce qui regarde ses enfants²⁵ ? », elle oriente la conversation sur un sujet sûr de nourrir l'entente qui les lie. Certaine de trouver auprès de son amie la compassion dont elle a besoin pour se consoler d'être séparée de sa fille en raison de ce qu'elle appelle une « bizarrerie²⁶ » de son époux, elle lui écrit :

Eh bien, ma belle Baronne, n'est-il pas vrai qu'une mère est bien malheureuse d'être privée d'une petite fille de ce caractère ? Tu me plains, parce que tu m'aimes; mais tu ne sens peut-être pas toute l'horreur de cette privation. Par exemple, te voilà grosse : si ton mari te proposait d'éloigner de toi ton enfant dès sa naissance, ton cœur ne se révolterait-il pas aussitôt²⁷ ?

²² Mlle Poulain de Nogent, *Lettres de madame la comtesse de La Rivière à madame la baronne de Neufpont, son amie*, [1776] 1777, t.1, p. 280.

²³ *Ibid.*, t. 2, p. 35-36.

²⁴ *Ibid.*, t. 2, p. 157.

²⁵ *Ibid.*, t. 2, p. 203.

²⁶ *Ibid.*, t. 2, p. 304. Son époux refuse d'élever leur fille sous leur toit afin de se consacrer à aimer pleinement leur fils aimé.

²⁷ *Ibid.*, t. 2, p. 190.

En invoquant l'expérience de son amie au sujet de la maternité, la narratrice légitime son sentiment et s'allie le soutien nécessaire pour dénoncer le rapport de forces qui subsiste au sein du couple. Espace de solidarité, la lettre d'amitié qui engage les épistolières mises en scène à assumer les rôles d'épouse et de mère comme elles l'entendent consigne le rapport d'homologie qui les unit.

L'emploi de questions rhétoriques témoigne d'une attitude nouvelle vis-à-vis du mariage et de la maternité, mais aussi de l'écriture. La narratrice qui considère que son rôle d'épistolière fait d'elle une femme auteur réclame l'assentiment de son amie : « Sais-tu bien qu'en écrivant, j'ai presque la vanité de me croire Auteur ? car enfin quoiqu'on m'en ait raconté tous les faits, n'est-ce pas moi qui arrange [ma lettre], qui lui donne sa forme, en un mot, qui la compose²⁸ ? » En exposant à son amie les raisons pour lesquelles elle se considère femme auteur, la narratrice place l'approbation qu'elle sollicite au service d'un projet de portée plus large : reconnaître aux occupations féminines une valeur et un mérite. Sous-entendu, l'appui de l'instance réceptrice remplit un rôle essentiel non seulement pour consoler la narratrice et pour la seconder dans sa conception du mariage, mais aussi pour légitimer ses projets et pour faire valoir son mérite en tant que mère, épouse et femme qui écrit. Le soutien de l'interlocutrice absente qu'invoquent les pseudo-questions de la narratrice sur le mode négatif du « n'est-il pas vrai » et du « n'est-ce pas » contribue à renforcer et à nourrir la connivence qui unit les deux amies, en plus d'établir une sorte de coalition féminine contre les injustices qui perdurent au sein de la vie conjugale.

Le code de l'amitié épistolaire

Outre les questions de type rhétorique, l'imitation confirme que l'interlocutrice absente est loin de représenter la contrepartie passive de la narratrice et qu'elle exerce sur cette dernière un effet marquant, voire une « influence discursive profondément modélisante, souterraine mais néanmoins bien réelle²⁹ ». Si la narratrice déclare à son amie que, sur son conseil, « [sa] fille a un

²⁸ *Ibid.*, t. 1, p. 249.

²⁹ Jean-Paul Sanfourche, *op. cit.*, p. 103.

maître de musique³⁰ », c'est que les lettres qu'elle reçoit agissent sur ses dispositions. Non seulement l'échange de lettres lui permet de se confirmer dans son rôle de mère, mais il lui inspire également des gestes concrets pour l'assumer. Source d'actions, cette solidarité procure à la comtesse de La Rivière la force de résister aux règles et aux codes de l'ordre établi et de « ne point [faire] la bégueule » ou encore de « donner à [sa] fille un maître d'italien et un maître d'anglais³¹ » à une époque où l'apprentissage de la langue italienne est proscrit par les moralistes³². Les lettres de l'interlocutrice absente ont donc le pouvoir d'« infléchir le réel » et leur absence du roman épistolaire monophonique n'en réduit pas moins leurs « propriétés performatives³³ ».

Libres d'exprimer des sentiments qu'elles sont tenues de dissimuler dans le monde et avec leur mari, les héroïnes connaissent la satisfaction d'amorcer un dialogue face à leurs rôles d'épouse et de mère et de donner un sens à leurs sentiments, mais aussi à leurs idées sur la famille. La crainte que lui marque la baronne de Neufpont au sujet de l'autocensure engage la narratrice à souscrire à une politique de transparence : « je ne pourrais jamais me taire vis-à-vis de toi : tu sauras tout, oui tout³⁴ ». Dépositaire du cœur de celle qui s'y épanche, la lettre d'amitié doit cautionner la franchise. Lorsque la baronne de Neufpont manque à cette condition, ses intentions sont remises en cause, la communication est menacée d'être interrompue et ses lettres sont condamnées à être détruites :

Je n'aime point ta lettre, ma chère Baronne; il n'y a que ton esprit qui y parle, et je veux le langage du cœur. Trêve de compliments, je te prie, entre nous devons-nous les connaître ? Et dorénavant si tu veux m'écrire sur ce ton, trêve de lettres aussi. En vérité, je ne te reconnais pas ! Eh ! où as-tu été chercher ce jargon ? Si tu as un maître d'emphase, il a une bonne écolière. Tiens, à la première lecture de ta lettre, j'ai été surprise; à la seconde, je me suis impatientée; à la troisième, qui est à ce moment-ci, je suis en colère, et je jette la lettre au feu³⁵.

La nécessité d'être vraie que défend la narratrice est comprise comme une condition fondamentale de la lettre d'amitié. Les critiques et les reproches qu'elle adresse à son amie

³⁰ Mlle Poulain de Nogent, *op. cit.*, t. 2, p. 148.

³¹ *Ibid.*, t. 2, p. 193 et 172.

³² « Les femmes apprennent volontiers l'italien, qui me paraît dangereux : c'est la langue de l'amour », soutient la marquise de Lambert dans son *Avis d'une mère à sa fille*, 1728.

³³ Geneviève Haroche-Bouzinac, *L'Épistolaire*, 1995, p. 63.

³⁴ Mlle Poulain de Nogent, *op. cit.*, t. 1, p. 138.

³⁵ *Ibid.*, t. 1, p. 270.

rèvelent les règles auxquelles leur amitié est soumise et réitèrent la nécessité d'y souscrire. Privé, le commerce de lettres qu'entretiennent les épistoliers mises en scène doit être confidentiel :

C'est que malgré ma tendresse et ma complaisance pour [mon mari], je refuse absolument de lui montrer ce que nous écrivons. Il a ma confiance en tout, excepté pour nos lettres. **Songe à agir de même vis-à-vis de ton mari**; car je t'assure que si tu le prends pour ton confident, **tu ne seras plus ma confidente**³⁶.

Sur le ton de la menace, la comtesse de La Rivière émet une condition du pacte d'amitié : la confidentialité. Sans elle, la confiance est trahie et la liberté d'expression est entravée. Pour assurer l'authenticité et le caractère intime et personnel de l'échange, le secret et la discrétion doivent y présider. Voilà les conditions que la baronne de Neufpont a négligées et auxquelles elle doit souscrire. La narratrice ne tolère aucune exception à cette règle. En effet, lorsque la baronne de Neufpont prie la comtesse de La Rivière d'accorder à son mari un droit de regard sur ses lettres, cette dernière répond :

Ce n'est pas que je doute de sa discrétion; c'est que je ne puis prendre sur moi qu'aucun autre que toi voie mes lettres, qui sont pour la plupart de véritables confidences. Tout ce que je puis faire, c'est de te permettre de lire toi-même, à ton mari seulement, les anecdotes qui font partie de mes lettres, et qui me sont étrangères³⁷.

Parce qu'elle consigne l'idée que se fait son auteur du monde qui l'entoure, conception personnelle qui, comme le soutient Richard Sennett, « n'avait pas encore de forme sociale³⁸ », la lettre d'amitié comporte un danger à être communiquée. À ce sujet, Geneviève Haroche-Bouzinac signale que les secrétaires de l'époque mettent en garde les épistoliers de ne rien écrire qui puisse leur nuire et ajoute que « la lettre est un témoin qui peut déposer contre son auteur³⁹. » C'est pourquoi la narratrice juge que seule la dimension de reportage que comportent ses lettres peut être communiquée.

Auto-suffisant, le lien d'amitié qui unit les deux femmes ne gagne rien de la tradition. Au contraire, franche et sincère, la confiance suffit à le préserver. Les souhaits et les vœux jouent un rôle secondaire et ne font pas partie intégrante du pacte d'amitié qui les lie :

³⁶ *Ibid.*, t. 1, p. 137 (je souligne). Plus loin, elle fait la même recommandation : « ne t'avise jamais de montrer mes lettres. » (*Ibid.*, t. 1, p. 179) Or, il faut noter qu'à la fin du roman, la narratrice consent à ce que l'époux de son amie lise ses lettres afin de favoriser le mariage de leurs enfants.

³⁷ *Ibid.*, t. 1, p. 296.

³⁸ Richard Sennett, *Les tyrannies de l'intimité*, 1979, p. 79.

³⁹ Geneviève Haroche-Bouzinac, *op. cit.*, p. 47.

Trève [sic] de compliments, ma charmante amie : nos souhaits de la nouvelle année ne sont-ils pas ceux de tous les jours et de tous les instants ? Que nous servirait donc l'énumération de nos sentiments mutuels ? Laissons au vulgaire ces coutumes nécessaires pour remonter leur amitié machine; la nôtre étant d'un tout autre ordre, elle n'a besoin d'aucun effort pour la faire mouvoir⁴⁰.

Dans ce roman de Mlle Poulain de Nogent, l'amitié entre femmes qui repose sur une communauté du cœur⁴¹ fait abstraction de toute cérémonie et de tout rituel. Non seulement les compliments sont absents de la lettre d'amitié, mais les remerciements n'y ont pas non plus leur place : « quand on oblige quelqu'un, on ne lui doit point de remerciements⁴² », écrit la narratrice à son amie à qui elle fait parvenir des cadeaux à l'occasion de la nouvelle année. La lettre d'amitié n'obéit pas à un modèle préétabli et général, mais se fonde plutôt sur les besoins propres aux deux amies.

Témoignages d'admiration, les lettres de la narratrice confirment le mérite de son amie. Ayant découvert que celle-ci lui a caché un accouchement difficile et presque fatal, de même que la mort de ses deux enfants jusqu'à ce qu'elle se soit complètement rétablie, la narratrice qualifie cette conduite d'« héroïque⁴³ ». La baronne de Neufpont se distingue et se surpasse à travers son rôle d'amie. La narratrice considère que son souci de lui épargner des sujets d'inquiétude rehausse sa valeur et déclare : « tu es une femme forte que j'admire, et que j'aime plus que ma vie⁴⁴. » Le pacte d'amitié qui scelle la correspondance des deux amies est-il étranger ou du moins hostile à un partage immédiat des épreuves et des tourments auxquels sont confrontées les épistolières mises en scène ? Celles-ci doivent-elles donner la priorité au bien-être de leur destinataire plutôt qu'à la satisfaction et au soulagement que leur procure l'épanchement de leur peine et de leur douleur ? Mme Riccoboni s'était elle-même interrogée sur ce sujet dans sa correspondance avec Robert Liston : « Faut-il écrire dans les moments où l'on est tristement occupé de soi-même ? On en parle trop. On afflige ceux dont on est aimé, on ennuie les

⁴⁰ Mlle Poulain de Nogent, *op. cit.*, t. 1, p. 149.

⁴¹ Dans son *Traité de l'amitié* (1732), la marquise de Lambert soutient que « dans tous les temps on a regardé l'amitié comme un des premiers biens de la vie. C'est un sentiment qui est né avec nous: le premier mouvement du cœur a été de s'unir à un autre cœur. » (Marquise de Lambert, « Traité de l'amitié », dans *Œuvres morales de Mme de Lambert*, [1732] 1813, p. 109.)

⁴² Mlle Poulain de Nogent, *op. cit.*, t. 1, p. 155. Plus loin, elle réitère sa position : « je ne veux pas plus de remerciements pour les petits présents que j'envoie à ta pouponne que pour ceux que je t'envoie. » (*Ibid.*, t. 2, p. 145.)

⁴³ *Ibid.*, t. 2, p. 257.

⁴⁴ *Ibid.*, t. 1, p. 258.

personnes indifférentes⁴⁵ », concluait-elle. Contrairement à son amie dont elle admire la retenue, la narratrice qui « se repaît des frayeurs⁴⁶ » qu'elle lui donne et qui refuse de lui taire ses maladies et ses chagrins ne partage pas cette attitude.

Depuis la tradition antique, la figure de l'ami est associée à un alter ego. C'est ce qui permet à la narratrice de justifier les précautions dont elle accompagne ses félicitations sur la grossesse que lui annonce son amie :

Je me réjouis avec toi de ta nouvelle grossesse. Mais si Dieu ne t'envoie encore cet enfant que pour te l'enlever, tu es plus à plaindre qu'à féliciter. Pour l'amour de toi-même, ne te flatte pas trop, ne te réjouis pas trop, vois arriver cet enfant avec indifférence, et fais-en d'avance le sacrifice à Dieu : s'il te le laisse, tu sauras bien lui en rendre grâce; que ce que je te dis là ne te chagrine pas; **je ne te parle que par réflexion, et non par pressentiment** : j'ai même bon augure de cet enfant-là et je n'ai pas besoin de te faire un grand détail de tous les vœux que je fais à son occasion : **tu sais que** je t'aime; que je ne te souhaite que du bien; que tout ce qui te regarde m'affecte; que ton contentement, ta satisfaction, ton bonheur influent sur mon bien-être; et, ma chère, je désire être heureuse⁴⁷.

La narratrice évite d'inclure dans sa lettre les félicitations attendues et choisit plutôt d'adapter son discours à la situation délicate de son amie qui a perdu deux enfants, preuve qu'elle est fidèle à la clause de franchise et d'honnêteté qui sous-tend leur pacte d'amitié. Exalté par cette lacune, le lien d'affection qui unit les deux femmes se manifeste dans toute sa grandeur et son originalité.

Faire don de soi

Tel un substitut de celui ou celle qui écrit, la lettre comporte ce que Bernard Bray appelle un « puissant effet de présence physique causé par l'écriture⁴⁸ ». Si l'aspect matériel de la lettre se réduit à l'encre, au papier et parfois aux larmes dont elle porte les marques, les objets de faveur qui l'accompagnent concrétisent l'affection qu'elle exprime. Tandis que le commerce amoureux privilégie l'envoi d'objets ayant un lien direct avec le corps – une boucle de cheveux, un bijou, un portrait – l'amitié favorise plutôt l'échange de cadeaux d'inclusion, c'est-à-dire de présents

⁴⁵ Lettre de Mme Riccoboni à Robert Liston (avril 1770), citée par Geneviève Haroche-Bouzinac, *op. cit.*, p. 87.

⁴⁶ Mlle Poulain de Nogent, *op. cit.*, t. 2, p. 217.

⁴⁷ *Ibid.*, t. 1, p. 320-321.

⁴⁸ Bernard Bray, *Épistoliers de l'Âge classique. L'art de la correspondance chez Madame de Sévigné et quelques prédécesseurs, contemporains et héritiers*, 2007, p. 41.

qui donnent à l'absent l'illusion de participer à un événement auquel il ne peut pas assister. C'est ce qui explique que la comtesse de La Rivière fasse parvenir à son amie des « dragées du baptême de [son] petit poupon de joie⁴⁹. » À défaut d'y avoir pris part, la baronne de Neufpont goûte à distance la joie de cet événement. De la même façon que Diderot conçoit l'échange épistolaire comme « l'art d'allonger les bras⁵⁰ », Mlle Poulain de Nogent investit le commerce de lettres d'une fonction transcendante. Les cadeaux que se font les épistolières mises en scène témoignent de l'intention d'employer leur séparation à se ressembler. *Les saints désirs de la mort* dont la narratrice envoie un exemplaire à son amie en guise de cadeau pour le nouveau siècle doit les unir dans leur manière d'envisager la vie. Par le biais de la lecture à deux, les amies acquièrent un même savoir et une même attitude. Les livres, les étoffes, les bijoux, les bonbons et les broderies qu'elles s'échangent suscitent l'émoi de l'instance réceptrice qui y voit la bonté de son amie, sa générosité, son dessein de l'inclure dans les fêtes et dans les célébrations qu'elle manque et son travail assidu pour la voir parer de son propre ouvrage. Suppléments à la lettre, ces objets de faveur se transforment en sujet d'écriture. Au-delà de la reconnaissance et du remerciement, le discours que suscite le perroquet dont la baronne de Neufpont fait présent à la narratrice, cadeau rare, original et coûteux à l'époque des Lumières⁵¹, défraie régulièrement les lettres de celle-ci précisément parce qu'il constitue un constant rappel de l'affection qui unit les deux amies. La narratrice qui s'amuse des soins qu'elle lui prodigue se réjouit des nouvelles obligations d'amitié qu'elle est appelée à remplir. Cet animal exotique à « la mine enfantine⁵² » et à qui la narratrice est la « seule qui donne des leçons⁵³ » ne risque pas de tomber sous le coup de l'autorité masculine. Au contraire, la narratrice est libre de lui enseigner ce qu'elle veut. Sa première leçon, qui consiste à lui apprendre le nom de son amie, conduit l'oiseau à répéter : « *Madame de Neufpont, à Paris, à Paris*⁵⁴. » Ainsi, cet animal opère un rapport d'influence réciproque : d'une part, en en faisant présent à son amie la baronne de Neufpont l'oblige à consacrer plus de temps et d'énergie à l'amitié; d'autre part, à l'aide des leçons qu'elle lui

⁴⁹ Mlle Poulain de Nogent, *op. cit.*, t. 1, p. 292.

⁵⁰ Odile Richard-Pauchet, *Diderot dans les Lettres à Sophie Volland. Une esthétique épistolaire*, 2007, p. 111.

⁵¹ Le perroquet n'est pas étranger à la France des Lumières : « dans le cas des animaux exotiques ou sauvages, les grands, rois, princes ou nobles, peuvent grâce à leurs réseaux diplomatiques ou politiques, se faire offrir ou se fournir directement des animaux, et demander à leurs agents du monde entier de leur en faire parvenir », explique Isabelle Martin dans *L'animal sur les planches au XVIII^e siècle*, 2007, p. 55. De plus, cette critique remarque que les oiseaux capables d'imiter le langage humain exercent une véritable fascination sur les Français. *Ibid.*, p. 81.

⁵² Mlle Poulain de Nogent, *op. cit.*, t. 1, p. 295.

⁵³ *Ibid.*, t. 1, p. 283.

⁵⁴ *Ibid.*, t. 2, p. 10-11.

enseigne, la comtesse de La Rivière réitère sa prière d'être réunie à son amie. Ses sollicitations se font plus pressantes à un point tel que « [son] perroquet [l]'appelle vingt fois le jour, et [son] cœur à tous les instants⁵⁵. » Ensemble, la narratrice et son perroquet se consolent de l'absence de l'interlocutrice : « tout à l'heure il t'appelait à tue-tête, et il n'a cessé son caquet que pour venir me baiser; il semblait qu'il venait me consoler de ses cris infructueux et de mes désirs inutiles⁵⁶ », écrit tristement la comtesse de La Rivière. En reportant ses marques d'affection sur son oiseau pour ensuite en consigner la trace dans ses lettres, stratégie visant à faire fléchir son amie, la narratrice, qui constate que « jamais oiseau n'a été baisé aussi souvent, et d'aussi bon cœur⁵⁷ », retourne le cadeau qu'elle a reçu contre celle qui le lui a offert afin d'invalider les raisons qu'elle invoque pour justifier leur séparation. Bien que la baronne de Neufpont se montre sensible au procédé de la narratrice qui cherche à la convaincre que son perroquet souffre autant qu'elle de son absence⁵⁸, elle n'en est pourtant pas dupe, comme le révèlent les propos suivants : « Mon perroquet est un peu malade; c'est de dépit de ce qu'il t'appelle toujours inutilement. **Je gage que tu ne me crois pas.** Mais si je te dis que mon cœur t'appelle, et qu'il souffre de t'appeler toujours en vain, sans doute que tu n'en douteras pas⁵⁹ », lui écrit la comtesse de La Rivière. La baronne de Neufpont qui n'est pas aisément leurrée témoigne pourtant d'une grande compassion à l'égard de son amie. L'envoi d'un perroquet comme objet de faveur renforce le lien d'amitié : les soins qu'il demande, les propos qu'il inspire à celle qui en est le maître et l'affection dont il est l'objet réalisent ce que les épistolières mises en scène s'efforcent d'atteindre par le biais de l'écriture : le partage. Le perroquet représenté dans sa fonction de consolateur, mais aussi de double de l'interlocutrice absente, est animé par le même désir que la narratrice : être réunie à la baronne de Neufpont. Il rend d'autant plus présente l'interlocutrice qu'il rappelle auprès de lui en criant son nom et dont il est le prolongement et le substitut. À une époque où « il n'est plus honteux de faire paraître naïvement au grand jour ou même d'étaler tant son affection que sa peine pour un être cher, serait-ce un animal⁶⁰ », comme le constate Isabelle Martin, le traitement que suscite le perroquet fait l'apologie du lien d'amitié.

⁵⁵ *Ibid.*, t. 2, p. 14.

⁵⁶ *Ibid.*, t. 2, p. 62.

⁵⁷ *Ibid.*, t. 2, p. 58.

⁵⁸ Il faut préciser qu'à l'époque des Lumières, « on découvre que non seulement les animaux sont sujets à la douleur physique mais également à la souffrance psychologique dont l'exemple le plus patent est l'affliction que provoque l'absence du maître », comme l'affirme Isabelle Martin. *Op. cit.*, p. 32.

⁵⁹ Mlle Poulain de Nogent, *op. cit.*, t. 2, p. 207. (Je souligne).

⁶⁰ Isabelle Martin, *op. cit.*, p. 32.

Depuis la tradition antique, l'amitié est perçue comme une prérogative masculine. Exclue de la grande confrérie des hommes, la solidarité féminine n'a pas droit de cité à la Renaissance⁶¹ et continue d'être perçue d'un œil fort critique au dix-huitième siècle : « Les femmes ont le malheur de ne pouvoir compter entre elles sur l'amitié : les défauts dont elles sont remplies y forment un obstacle presque insurmontable : elles s'unissent par nécessité, et jamais par goût⁶² », estime Mme de Lambert. Alors qu'un certain nombre de romanciers dont Rousseau, Laclos et Marivaux n'ont pas hésité à mettre en scène l'amitié féminine comme soutien à la vertu de leurs héroïnes, Marie-Jeanne Riccoboni, Mlle Poulain de Nogent, Isabelle de Charrière et plus tard Sophie Cottin sont les premières à poser l'amitié entre femmes comme moteur de la narration, mais également comme source de bonheur à part entière. Sous la plume de Mlle Poulain de Nogent, ce lien solide, durable et vrai procure aux personnages féminins à la fois une ressource importante face aux conditions auxquelles ils sont confrontés et un espace protégé où s'interroger sur les rôles de mère, d'épouse et d'épistolière. Des questions rhétoriques aux objets de faveur, en passant par les reproches, les recommandations et les félicitations, les lettres qui composent le roman de Mlle Poulain de Nogent comportent un nombre important de références indirectes à l'interlocutrice absente permettant de reconstituer les paramètres de la rhétorique amicale qui les sous-tend. Beaucoup plus qu'une lettre-reportage, la lettre d'amitié constitue à la fois un témoignage d'affection, un tissu de confidences, mais également un discours sur la place des femmes dans la société des Lumières. Le dispositif épistolaire monophonique qui dessine un portrait cohérent de l'interlocutrice absente à travers le discours de réaction que tient la narratrice dans ses lettres soutient le projet de faire entrer l'amitié entre femmes dans la littérature.

Isabelle Tremblay

⁶¹ À ce sujet, Maurice Daumas écrit : « Il faut replacer le rêve de fraternité dans le cadre de l'appropriation de l'amitié par les hommes. Les femmes ne peuvent pas accéder à la véritable amitié dépeinte par Montaigne; et à l'autre extrémité de l'échelle des valeurs amicales, elles sont totalement exclues du compagnonnage. En outre, malgré quelques exemples célèbres, l'aspiration à l'amitié sororelle [sic] (y compris sous la forme du lesbianisme) n'existe dans cette culture qu'à l'état virtuel : n'intéressant pas les hommes, elle n'a pas droit de cité. » *Op. cit.*, p. 23.

⁶² Marquise de Lambert, *Traité de l'amitié, Oeuvres morales de Mme de Lambert*, [1732] 1813, p. 126.

Bibliographie

BIDART, Claude, *L'Amitié. Un lien social*, Paris, La Découverte, 1997.

BOYER, Henri, « La communication épistolaire comme stratégie romanesque », *Semiotica*, 1982, vol. XXXIX, n° 1, p. 21-44.

BRAY, Bernard, *Épistoliers de l'Âge classique. L'art de la correspondance chez Madame de Sévigné et quelques prédécesseurs, contemporains et héritiers*, Tübingen, G. Narr, 2007.

BUSONI, Philippe, *Chefs-d'œuvre poétiques des dames françaises depuis le treizième siècle jusqu'au dix-neuvième*, Paris, Paulin, 1841.

CALAS, Frédéric, *Le Roman épistolaire*, Paris, Armand Colin, [1996] 2007.

DE CHARRIÈRE, Isabelle, *Lettres de Mistriss Henley*, dans *Œuvres complètes*, Amsterdam, G. A. van Oorschot, [1784] 1979, 8 vol., p. 91-123.

CIORANSECU, Alexandre, *Bibliographie de la littérature française du dix-huitième siècle*, Paris, Éditions du centre national de la recherche scientifique, 1969.

CONLON, Pierre, *Siècle des Lumières : bibliographie chronologique*, Genève, Droz, 1983-2009.

CUSSET, Catherine, « La lettre ou l'utopie de l'amitié : le cas de Sophie Cottin (1770-1807) », dans Georges BÉRUBÉ et Marie-France SILVER (dirs.), *La lettre au XVIII^e siècle et ses avatars*, Toronto, Gref, 1996, p. 133-141.

DAUMAS, Maurice, *Des trésors d'amitié. De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Armand Colin, 2011.

DIAZ, Brigitte, « L'épistolaire et la connivence féminine : lettres de Manon Philipon aux sœurs Cannet (1767-1780) », dans Georges BÉRUBÉ et Marie-France SILVER (dirs.), *La lettre au XVIII^e siècle et ses avatars*, Toronto, Gref, 1996, p. 141-159.

DINAUX, Arthur, *Catalogue de la bibliothèque de feu M. Arthur Dinaux*, Paris, Mme Bachelin-Deflorenne, 1864.

DUPRAT, Annie, « Un réseau de libraires royalistes à Paris sous la Terreur », *Annales historiques de la Révolution française*, 2000, n° 321, p. 45-68.

FAUSKEVAG, Svein Eirik, *Philosophie de l'amitié : essai sur le Traité de l'amitié de Madame de Lambert et La nouvelle Héloïse de Jean-Jacques Rousseau*, Paris, Harmattan, 2008.

FRAUTSCHI, Richard, Angus MARTIN et Vivienne MYLNE, *Bibliographie du genre romanesque français, 1751-1800*, London, Mansell, 1977.

GERSON, Frédérick, *L'amitié au XVIII^e siècle*, Paris, La pensée universelle, 1974.

GIRAUD, Yves et Anne-Marie CLIN-LALANDE, *Nouvelle bibliographie du roman épistolaire en France : des origines à 1842*, Fribourg, Éditions universitaires, [1977] 1995.

HAROCHE-BOUZINAC, Geneviève, *L'Épistolaire*, Paris, Hachette, 1995.

JEFFERSON, Thomas, *Books which Mr Froullé is desired to send me*, New York, Grolier Club, [1795] 1971.

Journal littéraire de Nancy, Nancy et Paris, M. Therrin, 1787.

LACROIX, Paul, *Bibliothèque de la reine Marie-Antoinette au Petit Trianon*, Paris, Jules Gay, 1863.

MARQUISE DE LAMBERT, *Avis d'une mère à sa fille*, Paris, F. Louis, [1728] 1804.

— *Traité de l'amitié, Œuvres morales de Mme de Lambert*, Paris, Charles Gosselin, [1732] 1813.

LE ROND D'ALEMBERT, Jean et Denis DIDEROT, « Amitié », *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers par une Société de gens de lettres ; mis en ordre et publié par M. Diderot et M. D'Alembert*, Neuchâtel, Samuel Faulche, 1765.

MALL, Laurence, « Perdues dans les détails. Les *Lettres de Mistriss Henley* et l'écriture de la désintégration », *Orbis litterarum*, 1997, vol. LII, p. 178-193.

MARTIN, Isabelle, *L'animal sur les planches au XVIII^e siècle*, Paris, Champion, 2007.

MLLE POULAIN DE NOGENT, *Lettres de madame la comtesse de La Rivière à madame la baronne de Neufpont, son amie*, Paris, Froullé, [1776] 1777, 2 vol.

PRINCE, Gerald, « Introduction à l'étude du narrataire », *Poétique*, 1973, n° 14, p. 178-196.

QUÉRARD, Joseph-Marie, *La France littéraire ou dictionnaire bibliographique des savants, historiens et gens de lettres de la France, ainsi que des littérateurs étrangers qui ont écrit en français, plus particulièrement pendant les XVIII^e et XIX^e siècles*, Paris, Firmin Didot frères, 1835.

RICHARD-PAUCHET, Odile, *Diderot dans les Lettres à Sophie Volland. Une esthétique épistolaire*, Paris, Honoré Champion, 2007.

ROUSSET, Jean, « Le destinataire dans le texte », *Le Lecteur intime. De Balzac au journal*, Paris, José Corti, 1986, p. 23-141.

SANFOURCHE, Jean-Paul, *Pour une poétique du narrataire dans le roman épistolaire : problèmes posés par une poétique du narrataire dans Les liaisons dangereuses de Ch. de Laclos et Le paysan perversi de N. Rétif de la Bretonne*, Thèse de doctorat, Université de Poitiers, 1992.

SENNET, Richard, *Les tyrannies de l'intimité*, Paris, Seuil, 1979.

SGARD, Jean, « Introduction », dans Claude-Prosper JOLYOT DE CRÉBILLON, *Lettres de la duchesse de *** au duc de****, *Œuvres complètes*, Paris, Garnier, [1768] 1999, 4 t., p. 24.

TREMBLAY, Isabelle, « Mlle Poulain de Nogent », *Dictionnaire des femmes de l'Ancienne France de la Société internationale pour l'étude des femmes de l'Ancien Régime (SIEFAR)*, 2014.

TRÉVISI, Marion, « Les relations tantes, nièces dans les familles du nord de la France au XVIII^e siècle », *Annales de démographie historique*, 2006, n° 2, p. 9-31.

VERSINI, Laurent, *Le Roman épistolaire*, Paris, Presses universitaires de France, 1979.

VINCENT-BUFFAULT, Anne, *Une histoire de l'amitié*, Paris, Bayard, 2010.